

2024-2025

CAHIER DE L'ÉTUDIANT[E]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



ROUYN-NORANDA

310.A0

TECHNIQUES POLICIÈRES

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques policières*.

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931
Sans frais : 1 866 234-3728
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :

Direction des études
2024-06-03

Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	4
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
LA FORMATION GÉNÉRALE	5
LES BUTS DU PROGRAMME	10
LA FINALITÉ DU PROGRAMME D'ÉTUDES	11
CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME	11
LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	12
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME TECHNIQUES POLICIÈRES	13
LOGIGRAMME DES COURS	15
DESCRIPTION DES COURS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	16
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....	21
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	21
ANNEXE I	22
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	22
ANNEXE II	24
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE	24

Bienvenue en Techniques policières au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Techniques policières* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques policières.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Le profil de la personne diplômée, la grille de cours, le suivi de l'atteinte des compétences et le logigramme de la formation vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est structuré.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Les programmes d'études collégiales¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

¹ Extrait du Devis ministériel du programme *Techniques policières* (310.A0), 2021.

La formation générale

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - Assumer ses responsabilités sociales.

- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.

- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
 - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
 - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
 - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.

- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
 - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
 - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.

- Sur le plan des attitudes :
 - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
 - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
 - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
 - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
 - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
 - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
 - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;
 - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
 - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
 - Des outils méthodologiques.

- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
 - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
 - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;

- À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
 - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
 - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
 - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
 - À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
 - À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
 - De la réflexion critique;
 - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
 - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
 - Des idées et de leur histoire;
 - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
 - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
 - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
 - Des éléments de la culture du monde anglophone.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées

- sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
- De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
 - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
 - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
 - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
 - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
 - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
 - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
 - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
 - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
 - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
 - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
 - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
 - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.

- De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
 - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
 - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
 - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
 - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
 - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
 - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
 - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
 - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
 - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
 - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
 - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Les buts du programme

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques policières* vise à :

- Rendre l'étudiant(e) efficace dans l'exercice d'une profession, soit lui permettre :
 - Dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession;
 - D'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de l'étudiant(e) à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - Le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - Ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de l'étudiant(e) et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - De développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - De comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - De développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - D'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'étudiant(e) (e), soit lui permettre :
 - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiant(e) e ou de l'étudiant(e). Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Pour le programme *Techniques policières*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Le développement de la maturité et du jugement éthique;
- La capacité d'analyse;
- L'autonomie et la créativité;
- L'esprit d'équipe et de collaboration;
- Le service à la citoyenne et au citoyen;
- L'ouverture à la différence et l'engagement social.

La finalité du programme d'études

Le programme Techniques policières vise à former des personnes aptes à exercer la profession de policière-patrouilleuse ou de policier-patrouilleur au Québec.

Il vise à permettre à l'aspirante policière et à l'aspirant policier d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à l'exercice de cette fonction de travail tout en les préparant à leur admission à l'École nationale de police du Québec.

Les policières-patrouilleuses et les policiers-patrouilleurs doivent assurer la sécurité de la population, maintenir la paix, protéger la vie et la propriété, prévenir le crime, appliquer les lois criminelles et pénales, protéger les jeunes en situation de compromission et traduire les contrevenants devant les tribunaux. Ils ou elles sont également appelé(e)s à sécuriser les victimes d'actes criminels, à informer et à conseiller les citoyennes et les citoyens, à les orienter vers les ressources communautaires ou professionnelles appropriées, à agir comme médiateurs ou conciliateurs lors de conflits mineurs, à arrêter les criminels, à dresser des constats d'infractions, à recueillir des éléments de preuve, à produire divers rapports et à témoigner devant les tribunaux.

Les policières-patrouilleuses et les policiers-patrouilleurs doivent réagir rapidement à diverses situations tout en faisant preuve de jugement et en respectant les chartes des droits et libertés, les lois et règlements, la déontologie policière ainsi que les règles de discipline de leur organisation.

Dans le cadre de leurs activités, ils ou elles doivent faire preuve d'une grande polyvalence en intervenant de façon répressive et préventive, et ce, dans le souci de servir et de protéger la citoyenne et le citoyen en collaboration avec des partenaires ou des institutions partageant leurs préoccupations et leurs objectifs.

Leur travail s'effectue dans un contexte de police professionnelle de type communautaire axée sur la qualité du service à la clientèle, la participation active de la communauté, la concertation avec les élus et la recherche de solutions durables aux problèmes d'incivilité et de criminalité.

Condition d'admission au programme

Pour être admis dans le programme *Techniques policières*, vous devez respecter la condition d'admission suivante :

- CST 4^e : Culture, société et technique de la 4^e sec

Le profil de la personne diplômée

La personne diplômée en Techniques policières détient les compétences nécessaires pour compléter sa formation à l'École Nationale de Police du Québec (ENPQ) et devenir policier-patrouilleur ou policière-patrouilleuse. Elle se démarque par :

Un **RESPECT** de soi et des autres.

Une maîtrise des **SAVOIRS** théoriques et techniques de sa formation.

Un **JUGEMENT** juste duquel résulte une intervention appropriée aux circonstances.

La personne diplômée mène une intervention policière de base assurant la protection des citoyens et le maintien de l'ordre. De la réception de l'appel jusqu'à la résolution de l'événement, elle maîtrise les facettes techniques de son intervention : suivre les règles de pratique policière, appliquer les lois criminelles et pénales, intervenir sur une scène de crime, assurer la protection des lieux et des personnes, observer et recueillir les informations, faire les demandes appropriées aux intervenants et organismes avec qui elle collabore, analyser et prendre les décisions qui s'imposent. Elle fait donc preuve d'une grande polyvalence en agissant dans divers contextes d'intervention policière: protection, prévention, urgence, aide et assistance, conflit, patrouille, opération planifiée, arrestation, accident, crime et enquête. Elle est appelée à interagir et à produire divers rapports dans un français oral et écrit structuré et de qualité. Elle peut aussi communiquer dans un anglais de base, au besoin. Sa réflexion objective et nuancée et sa connaissance des contextes personnels, socioculturels et des enjeux communautaires actuels soutiennent son action. Elle utilise les outils technologiques, protège son identité, sécurise ses contenus et se conforme aux règles d'utilisation. Elle préserve sa cyberréputation et celle des autres. Enfin, elle répond aux exigences physiques de l'ENPQ: endurance, force, agilité et rapidité. À cet effet, la personne diplômée montre des attitudes et comportements professionnels sur lesquels s'appuient les compétences policières:

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Elle utilise les techniques et les principes de communication avec ses divers interlocuteurs. Elle vouvoie, démontre une attitude respectueuse et empathique favorisant la relation et s'adapte au contexte et aux personnes. Elle respecte les règles d'éthique de la profession ainsi que la confidentialité.

INTÉGRITÉ ET IMPUTABILITÉ

Elle respecte les lois, les règlements, les règles et démontre une constance dans ses actions et décisions. Elle est honnête et cohérente dans ses paroles et ses agissements et sait admettre ses erreurs et déployer les moyens nécessaires pour se réajuster.

MAÎTRISE DE SOI

Elle sait garder son calme et faire face à des situations particulières en adoptant un ton de voix et un langage approprié à la situation. Elle démontre une constance dans ses décisions et ses actions.

DISCERNEMENT ET JUGEMENT

Elle recueille, analyse et priorise les informations. Elle décide des actions appropriées, les met en œuvre et propose de nouvelles solutions, s'il y a lieu, conformément aux règles de la profession. Elle connaît et utilise ses forces et limites, sait tirer profit de ses erreurs et accueillir la critique.

RIGUEUR ET DISCIPLINE

Elle a un sens prononcé des responsabilités tant au plan personnel que professionnel. Elle est ponctuelle, préparée, organisée et maintient une présence active dans son travail et se conforme aux consignes et aux normes du milieu de travail.

OUVERTURE D'ESPRIT

Elle manifeste de la curiosité et de l'ouverture devant l'inconnu ou les différences et recherche des informations et des opinions variées. Elle prend en compte les particularités et besoins des différentes clientèles, dans le respect du mandat de l'organisation.

AUTONOMIE ET INITIATIVE

Elle est responsable et motivée dans l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de ses habiletés et attitudes. Elle prend des initiatives dans le cadre de ses responsabilités, en tenant compte de la réalité des milieux de travail.

COLLABORATION ET COOPÉRATION

Elle favorise le dialogue et la collaboration et respecte la diversité des perspectives. Elle s'implique dans les tâches et respecte ses engagements dans les délais prévus. Elle reconnaît la force du travail d'équipe avec ses collègues et divers partenaires. Elle soutient ses coéquipiers lorsqu'ils rencontrent des difficultés et contribue à la résolution des conflits.

La grille de cours du programme

310.A0 Techniques policières (Rouyn-Noranda)

1 ^{re} session		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
310-211-AT	Analyse de la profession	3	1	2	2	
310-212-AT	Introduction à la criminologie	2	1	2	1 2/3	
310-213-AT	La police dans le système juridique	2	2	3	2 1/3	
350-211-AT	Communication en contexte policier	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 46		16	11	19	15 1/3	

2 ^e session		T	L	P	Unités	Préalables
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	340-101-MQ
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	601-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	604-10x-MQ
310-221-AT	Méthodes d'observation	1	3	2	2	
310-222-AT	Commission des crimes	2	2	3	2 1/3	
350-226-AT	Interaction et stress liés au travail policier	2	2	2	2	
387-222-AT	Sociologie liée au travail policier	2	2	3	2 1/3	
Heures de travail par semaine : 48		15	13	20	16	

3 ^e session		T	L	P	Unités	Préalables
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	109-101-MQ, 109-102-MQ
601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-231-AT	Enquête I	2	2	2	2	310-221-AT
310-236-AT	Pouvoirs et devoirs	3	2	2	2 1/3	310-222-AT
310-233-AT	Droit privé	2	1	2	1 2/3	
310-234-AT	Auto-défense	0	4	0	1 1/3	
310-235-AT	Ressources communautaires	2	2	3	2 1/3	350-211-AT
Heures de travail par semaine : 46		15	14	17	15 1/3	

4 ^e session		T	L	P	Unités	Préalables
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	601-103-MQ
310-241-AT	Enquête II	2	2	2	2	
310-243-AT	Droit statutaire	4	2	3	3	
310-245-AT	Santé mentale et toxicomanie	2	1	3	2	310-235-AT
310-246-AT	Stage d'observation ^{1,2}	0	3	4	2 1/3	310-231-AT
310-247-AT	Maitrise d'une personne violente	0	3	0	1	310-234-AT
Heures de travail par semaine : 43		13	13	17	14	

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
5^e session						
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
310-251-AT	Enquête III	2	2	2	2	
310-252-AT	Facultés affaiblies	2	2	3	2 1/3	310-236-AT
310-253-AT	Drogues, tabac et boissons alcoolisées	2	2	3	2 1/3	310-236-AT
310-254-AT	Conduite préventive ²	0	3	0	1	
310-255-AT	Situation de crise et stress	2	2	3	2 1/3	310-245-AT, 350-226-AT
310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence	2	1	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 41		12	13	16	14	

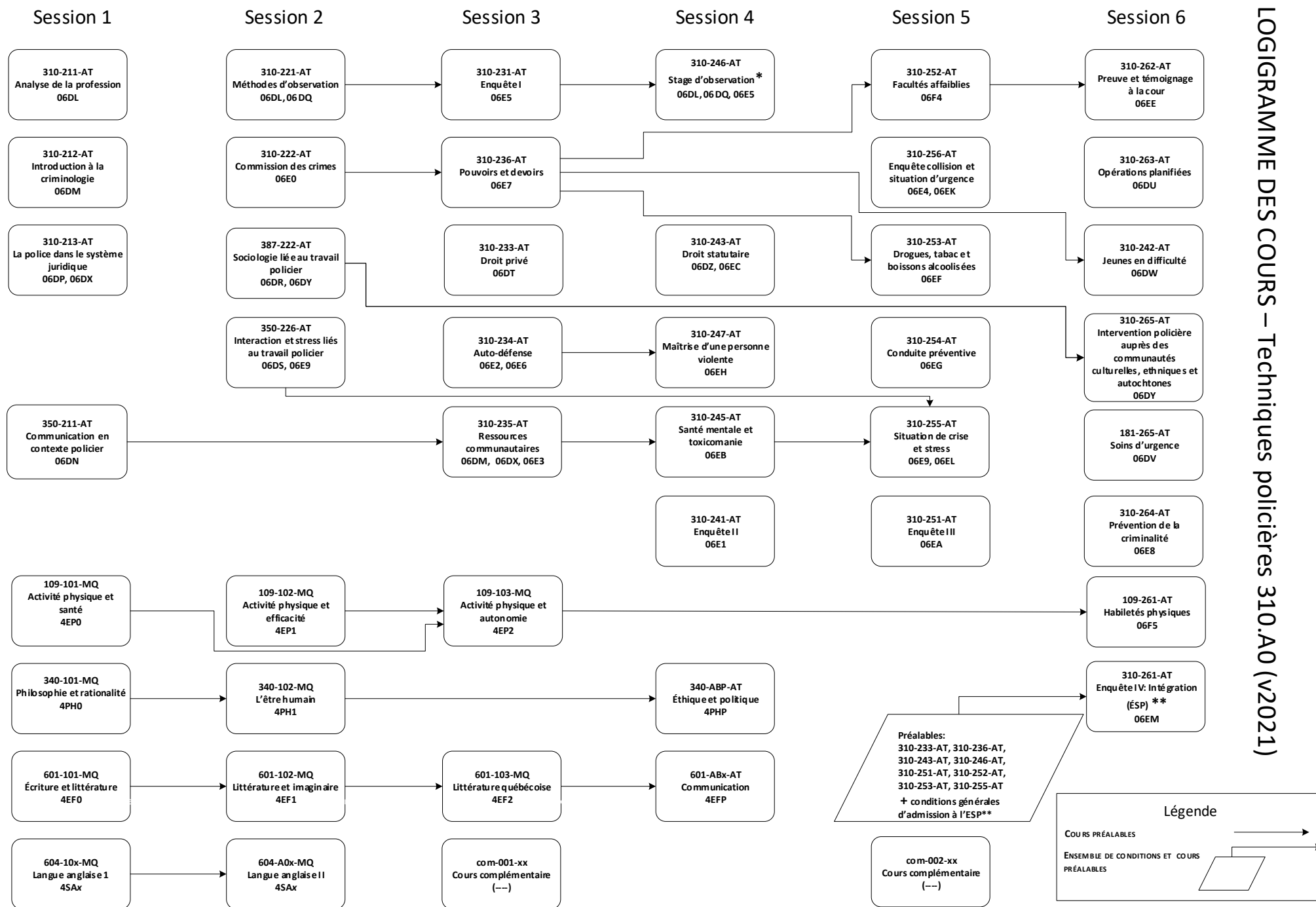
6^e session						
109-261-AT	Habilités physiques	0	3	4	2 1/3	109-103-MQ
181-265-AT	Soins d'urgence	1	2	1	1 1/3	
310-261-AT	Enquête IV: Intégration	1	5	4	3 1/3	310-233-AT, 310-236-AT, 310-243-AT, 310-246-AT, 310-251-AT, 310-252-AT, 310-253-AT, 310-255-AT et conditions d'admission à l'ESP ³
Épreuve synthèse de programme (ESP)						
310-242-AT	Jeunes en difficulté	2	1	2	1 2/3	310-236-AT
310-265-AT	Intervention policière auprès des communautés culturelles, ethniques et autochtones	1	2	2	1 2/3	387-222-AT
310-262-AT	Preuve et témoignage à la cour	2	1	2	1 2/3	310-252-AT
310-263-AT	Opérations planifiées	1	2	2	1 2/3	
310-264-AT	Prévention de la criminalité	1	2	2	1 2/3	
Heures de travail par semaine : 46		9	18	19	15	

¹ Sous condition d'acceptation par la Sûreté du Québec (SQ) selon entente entre le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la SQ.

² Les cours identifiés à la session 4 et à la session 5 peuvent être intervertis.

³ L'étudiante ou l'étudiant a, au maximum, 8 unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

Logigramme des cours



* Sous condition d'acceptation par la SQ selon entente entre Cégep de l'A-T et SQ.

** L'étudiante ou l'étudiant a, au maximum, 8 unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes pour compléter son programme d'études après la session de passage de l'ÉSP.

Description des cours de la formation spécifique

Première session

310-211-AT Analyse de la profession

L'étudiant(e) découvre ce qu'est une organisation policière au Canada et particulièrement au Québec. Il ou elle apprend les tâches du travail de patrouilleur et les autres fonctions à l'intérieur de l'organisation. Il ou elle établit des liens entre les habiletés (SAVOIR-FAIRE) et les attitudes professionnelles (SAVOIR-ÊTRE) nécessaires à la profession. Il ou elle exerce son sens critique en ce qui concerne ses valeurs personnelles et celles prônées par la profession. Il ou elle explore les règles déontologiques et disciplinaires ainsi que les conséquences auxquelles le policier peut être exposé.

310-212-AT Introduction à la criminologie

Ce cours initie l'étudiant(e) au langage, au vocabulaire et aux concepts de la criminologie. L'étudiant(e) développe des connaissances en matière de criminalité et de comportements criminels afin d'effectuer des analyses criminologiques lors de diverses situations et interventions policières courantes.

310-213-AT La police dans le système juridique

En se référant à des situations courantes du travail policier et à l'aide des lois spécifiques, l'étudiant(e) distingue la nature pénale ou civile d'un événement. Il ou elle distingue les fonctions et les rôles des diverses institutions étatiques en matière pénale ainsi que chacune des parties en cause, notamment ceux du policier. Ce cours outille également l'étudiant(e) afin qu'il ou qu'elle comprenne bien l'ensemble du cadre légal régissant les interventions policières et les diverses conséquences juridiques d'une intervention policière inconstitutionnelle ou illégale.

350-211-AT Communication en contexte policier

L'étudiant(e) acquiert les habiletés de communication de base pour intervenir efficacement dans le cadre de son travail. Notamment, il ou elle apprend à décoder des messages verbaux et non verbaux et à déceler les difficultés possibles dans une communication interpersonnelle. Il ou elle met en pratique diverses techniques d'écoute et d'expression. Enfin, il ou elle évalue sa façon de communiquer dans une position d'autorité.

Deuxième session

310-221-AT Méthodes d'observation

L'étudiant(e) développe des méthodes efficaces et précises d'observation de personnes, d'objets et d'environnements variés. Il ou elle se familiarise avec les différentes banques de données et apprend à les utiliser correctement afin de valider adéquatement le fruit de ses observations. Il ou elle apprend à consigner ses observations et celles rapportées par un témoin dans un rapport. Il ou elle applique les normes relatives à la production de divers rapports.

310-222-AT Commission des crimes

Ce cours permet à l'étudiant(e) de constater la commission d'un crime et d'en établir la nature à partir des articles visés dans le Code criminel du Canada ou ses lois connexes. L'étudiant(e) analyse les éléments constitutifs des crimes et détermine les personnes pouvant faire l'objet d'accusations criminelles compte tenu de leur participation au crime. À partir des éléments de preuve recueillis, l'étudiant(e) évalue la possibilité que la personne suspecte soulève un moyen de défense à la cour.

350-226-AT Interaction et stress liés au travail policier

L'étudiant(e) développe les habiletés nécessaires afin de pouvoir interagir adéquatement avec les membres de son organisation. Il ou elle reconnaît les agents stressants propres au travail policier. Il ou elle est en mesure de déceler des éléments pouvant affecter sa motivation au travail, de reconnaître des phénomènes liés à la dynamique de groupe, de

manifester des comportements et des attitudes favorisant la collaboration ainsi que d'utiliser des stratégies de résolution de conflits. Enfin, l'étudiant(e) peut identifier et proposer diverses stratégies de gestion du stress.

387-222-AT Sociologie liée au travail policier

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'interagir avec différentes clientèles susceptibles d'être marginalisées et des individus appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques. L'étudiant(e) analyse les façons de penser et d'agir de différents groupes et est en mesure de reconnaître des manifestations d'intolérance sociale, culturelle et ethnique. L'étudiant(e) doit faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect en établissant un contact avec ces citoyens, tout en reconnaissant leurs particularités et leurs besoins. Enfin, il ou elle doit évaluer sa capacité à entrer en relation avec ces divers groupes.

Troisième session

310-231-AT Enquête I

Premier de la série « Enquête », ce cours permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec le processus méthodique de l'intervention policière, soit les « 5 IONS » : la perception, la préparation, la protection, l'action et la rétroaction. Il ou elle doit appliquer ces notions afin d'effectuer des interventions policières d'aide et d'assistance, telles que la gestion de conflits mineurs, le soutien à des automobilistes en difficulté ou la réponse à des manifestations d'insécurité en présence de rôdeurs.

310-236-AT Pouvoirs et devoirs

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprendre comment exercer un pouvoir d'arrestation en matière pénale tout en respectant les règles de droit requises et les principes constitutionnels pertinents. L'étudiant(e) apprend les conditions nécessaires afin de décider de la remise en liberté ou de la détention d'une personne mise en état d'arrestation puis apprend comment compléter les documents requis selon le cas et les émet.

310-233-AT Droit privé

Ce cours permet à l'étudiant(e) de reconnaître et d'analyser les éléments propres à une situation à caractère privé ainsi que les règles de droit applicables selon les circonstances. Il développe aussi chez l'étudiant(e) l'habileté à renseigner adéquatement les citoyens sur les solutions possibles selon les circonstances particulières d'une situation. Enfin, il permet d'outiller l'étudiant(e) pour choisir l'intervention appropriée en vue de désamorcer un litige.

310-234-AT Auto-défense

Ce cours apprend à l'étudiant(e) à se défendre contre des coups frappés et lors de combats corps à corps, et ce, à partir de situations de combat mettant en scène deux personnes de morphologie différente. L'étudiant(e) doit évaluer la dangerosité d'une situation, adopter une position sécuritaire et effectuer des manœuvres et des contrôles articulaires. Enfin, il ou elle doit évaluer son intervention en déterminant les points forts et les points faibles et en apportant les mesures correctives appropriées.

310-235-AT Ressources communautaires

Ce cours permet à l'étudiant(e) de se renseigner sur les multiples ressources du réseau communautaire en établissant des partenariats avec certaines d'entre elles. Ces connaissances lui permettent d'analyser des situations pouvant nécessiter le recours à ces ressources. L'étudiant(e) peut diriger les personnes en difficulté vers les ressources appropriées à leurs besoins, et ce, en respectant les protocoles d'intervention établis entre les organisations policières et les intervenants du milieu.

Quatrième session

310-241-AT Enquête II

Ce cours est le 2^e de la série « Enquête ». Il permet à l'étudiant(e) d'intervenir sur une scène de crime pouvant nécessiter une enquête ou une arrestation. En appliquant le processus méthodique de l'intervention policière, il ou elle est en mesure de faire une enquête criminelle de base à partir de l'appel, en passant par la protection de la scène, le prélèvement de pièces à conviction et/ou l'arrestation d'un suspect, puis en terminant par la rédaction de rapports associés à l'événement criminel.

310-243-AT Droit statuaire

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'exercer ses pouvoirs et ses devoirs en matière de sécurité routière et de règlements connexes ainsi qu'en matière de lois du Québec et de règlements municipaux en lien avec les situations vécues au quotidien par les policiers patrouilleurs dans l'exercice de leur fonction. L'étudiant(e) apprend à constater la commission d'infractions, à remplir un constat d'infraction, à décider de l'utilisation de pouvoirs spéciaux et à choisir un mode de signification du constat d'infraction.

310-245-AT Santé mentale et toxicomanie

L'étudiant(e) apprend à intervenir auprès d'une personne ayant un problème de santé mentale ou de toxicomanie en respect du rôle et des pouvoirs policiers ainsi que des différents protocoles en vigueur et en collaboration avec des personnes-ressources. Il ou elle doit évaluer la situation d'une personne en sachant interpréter ses réactions et ses comportements. Il ou elle intervient en prenant les mesures nécessaires pour établir et maintenir le contact. L'étudiant(e) évalue son intervention et détermine les moyens nécessaires pour améliorer sa capacité à intervenir.

310-246-AT Stage d'observation

Comme observateur, l'étudiant(e) assiste à des quarts de travail d'un policier. Dans des activités régulières au poste de police et en patrouille, accompagné d'un policier-moniteur, l'étudiant(e) constate différents aspects de la profession. Il ou elle examine les particularités d'un poste et de son organisation ainsi que les particularités du territoire desservi. Il ou elle peut assister à des activités relatives à la circulation routière, à la prévention de la criminalité, aux enquêtes, aux relations avec les citoyens, etc. Il ou elle doit avoir les attitudes de base compatibles avec la profession. Il ou elle identifie les défis personnels qu'implique son choix professionnel.

Plusieurs heures de stage pourraient se dérouler hors classe en dehors des heures habituelles de cours (soirs, nuits, fins de semaine). L'étudiant(e) doit se soumettre à certaines exigences (compléter la fiche d'inscription, donner son autorisation pour une enquête de réputation, prêter serment de discrétion, faire les rencontres préparatoires et rétroactives). Il ou elle reçoit une appréciation de la part du milieu de stage.

310-247-AT Maîtrise d'une personne violente

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'apprendre à maîtriser une personne violente à partir de situations de travail impliquant une ou deux personnes victimes d'une agression. L'étudiant(e) doit évaluer la dangerosité d'une situation, adopter une position sécuritaire, développer des réactions rapides à une agression et contrôler efficacement une personne violente à partir de situations prévisibles ou encore sur une invitation physique. Il ou elle évalue son intervention en déterminant les points forts et faibles et en apportant les mesures correctives appropriées.

Cinquième session

310-251-AT Enquête III

Troisième de la série « Enquête », ce cours permet à l'étudiant(e) de mettre en pratique des techniques spécialisées de communication policière lors d'événements de nature criminelle, lorsqu'il s'agit d'interviewer une victime, un plaignant, un témoin ou d'interroger une personne suspecte ou contrevenante. L'étudiant(e) adapte ses habiletés de communication selon qu'il s'agit d'une entrevue ou d'un interrogatoire et selon les besoins particuliers de certaines

personnes et des mesures légales à respecter. Enfin, l'étudiant(e) transcrit les versions recueillies dans un rapport d'enquête.

310-252-AT Facultés affaiblies

Dans ce cours, l'étudiant(e) apprend à effectuer des interventions policières en relation avec la conduite, la garde ou le contrôle d'un véhicule sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue. Il ou elle apprend à reconnaître les signes reliés à l'intoxication et à appliquer les procédures d'intervention adéquates. Finalement, il ou elle apprend à rédiger les rapports relatifs aux accusations de conduite, de garde ou de contrôle d'un véhicule à moteur sous l'effet de l'alcool ou d'une drogue.

310-253-AT Drogues, tabac et boissons alcoolisées

L'étudiant(e) s'initie aux interventions en rapport avec le tabac, les boissons alcooliques, les drogues ou autres substances dans des contextes courants du policier-patrouilleur. Il ou elle évalue une situation relative aux boissons alcooliques, aux drogues ou à d'autres substances sur un territoire donné. Il ou elle apprend à analyser des données recueillies lors d'une plainte ou d'un flagrant délit. Il ou elle détermine les mesures de sécurité adéquates à prendre lors de l'intervention. Il ou elle effectue les vérifications et l'enquête, puis rédige les rapports utiles.

310-254-AT Conduite préventive

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'adopter de bonnes habitudes de conduite comme policier en apprenant à vérifier l'état d'un véhicule de patrouille avant son utilisation, en mettant en pratique les préceptes de la conduite préventive sur les chemins publics, en effectuant des manœuvres de précision sur un parcours préétabli et en évaluant sa conduite.

310-255-AT Situation de crise et stress

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'intervenir auprès de personnes en état de crise à partir de situations courantes de la vie policière et de protocoles d'intervention spécifique à certains groupes. L'étudiant(e) devient apte à reconnaître l'état d'une personne et de son environnement pour ensuite intervenir auprès d'elle en utilisant les techniques de communication et de gestion du stress appropriées. Il ou elle fait ensuite une évaluation de son intervention.

310-256-AT Enquête collision et situation d'urgence

L'étudiant(e) apprend à effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers. Il ou elle apprend à intervenir d'une façon sécuritaire en respectant les étapes à suivre sur une scène d'accident et à rédiger tous les rapports consécutifs à l'événement, puis, s'il y a lieu, à poursuivre les contrevenants. Il ou elle apprend également à reconnaître et à intervenir lors de situations présentant des risques d'incendies, d'explosion ou de contamination de masse et d'autres situations d'urgence comme un déversement de matière dangereuse.

Sixième session

109-261-AT Habiletés physiques

Ce cours permet à l'étudiant(e) de développer une condition physique propre au travail policier. L'étudiant(e) doit démontrer une facilité à réaliser des tâches complexes de nature physique, autant pour une intervention en milieu aquatique que terrestre. Il ou elle devra maintenir ou améliorer son efficacité spatiotemporelle, musculaire et cardiovasculaire.

181-265-AT Soins d'urgence

L'étudiant(e) développe ses compétences en tant que premier intervenant pour dispenser les soins d'urgence appropriés à une situation. Il ou elle évalue l'état physique et psychologique d'une personne et applique les techniques de communication et de soin adéquates, tout en respectant son rôle et les règles en place. Enfin, l'étudiant(e) communique les informations pertinentes au personnel concerné, souvent les ambulanciers, le personnel infirmier, les médecins.

310-242-AT Jeunes en difficulté

Ce cours permet à l'étudiant(e) d'évaluer la situation d'un jeune en difficulté et d'un jeune contrevenant en fonction des données recueillies. Il permet également à l'étudiant(e) de reconnaître le rôle et les pouvoirs du policier dans des situations impliquant des jeunes en difficulté et des jeunes contrevenants en se rapportant aux lois et aux protocoles relatifs aux jeunes mineurs.

310-261-AT Enquête IV : Intégration (ESP)

Ce cours de mise en application permet à l'étudiant(e) d'intégrer et de maîtriser chacune des étapes nécessaires pour effectuer une enquête policière, et ce, à partir de cas fréquents et plausibles lors d'un quart de travail policier. L'étudiant(e) est en mesure d'intervenir adéquatement en appliquant les techniques de communication appropriées, les règles de droit requises et les protocoles et en rédigeant les rapports policiers nécessaires afin de conclure une enquête criminelle de premier niveau. Il s'agit du cours intégrateur de l'Épreuve synthèse de programme (ESP).

310-262-AT Preuve et témoignage à la cour

Ce cours vise à ce que l'étudiant(e) puisse analyser et communiquer une preuve en matière pénale en respectant les règles de droit pertinentes et en vigueur. L'étudiant(e) évalue la pertinence des éléments de preuve admissibles à la cour pour ensuite les transmettre aux autres acteurs du système de justice. Enfin, il ou elle se prépare à témoigner et témoigne devant le tribunal.

310-263-AT Opérations planifiées

Ce cours permet au futur policier de distinguer une situation d'urgence d'un sinistre et d'exercer pleinement son rôle en exécutant les mesures appropriées selon les circonstances. L'étudiant(e) agit en fonction des réglementations applicables et des mandats des divers partenaires. Enfin, l'étudiant(e) fait la rédaction précise et détaillée des rapports appropriés.

310-264-AT Prévention de la criminalité

À partir de l'analyse d'une problématique criminelle réelle, l'étudiant(e) conçoit et met en application des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires. Pour ce faire, l'étudiant(e) prend connaissance d'une situation problématique existante, la définit, explore des solutions, élabore une stratégie d'intervention, prévoit des mesures de sécurité, intervient, évalue son intervention et en fait un suivi.

310-265-AT Intervention policière auprès des communautés culturelles, ethniques et autochtones

Ce cours de 6e session est la partie de mise en application des notions abordées lors du cours de sociologie de 2e session. Il s'agit d'un cours où les simulations seront mises de l'avant. L'étudiant(e) sera donc amené à faire des interventions policières auprès de clientèles issues de communautés culturelles, ethniques et autochtones. Il ou elle consolidera les attitudes, tels l'ouverture d'esprit et le respect, nécessaires à l'établissement d'un contact avec ces citoyens, tout en reconnaissant leurs particularités et leurs besoins. Il ou elle devra également faire preuve d'introspection afin d'améliorer sa capacité à entrer en relation avec ces divers groupes.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé².

Pour le programme Techniques policières, le cours 310-261-AT *Enquête IV : Intégration* constitue l'épreuve synthèse. La réussite du cours certifie la réussite de l'ESP.

² Extrait de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (2019)

Annexe I

Table de correspondance en formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EPO	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	601-ABx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-ABP-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	604-10x-MQ	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

Code	Énoncé de la compétence	N° de cours	Cours contribuant à son développement
06DL	Analyser la profession et le contexte organisationnel de la policière-patrouilleuse ou du policier-patrouilleur.	310-211-AT 310-221-AT 310-246-AT	Analyse de la profession Méthodes d'observation Stage d'observation
06DM	Effectuer des analyses criminologiques de situations et de contextes particuliers au travail policier.	310-212-AT 310-235-AT	Introduction à la criminologie Ressources communautaires
06DN	Adapter des principes et des techniques de base de la communication au contexte de l'intervention policière.	350-211-AT	Communication en contexte policier
06DP	Situer les rôles et les responsabilités de la police dans le système juridique du Québec.	310-213-AT	La police dans le système juridique
06DQ	Utiliser des méthodes d'observation.	310-221-AT 310-246-AT	Méthodes d'observation Stage d'observation
06DR	Interagir avec différentes clientèles.	387-222-AT	Sociologie liée au travail policier
06DS	Interagir avec les membres de son organisation.	350-226-AT	Interaction et stress liés au travail policier
06DT	Intervenir dans des situations à caractère privé.	310-233-AT	Droit privé
06DU	Exercer des activités policières à l'intérieur d'opérations planifiées ou dirigées.	310-263-AT	Opérations planifiées
06DV	Dispenser des soins d'urgence.	181-265-AT	Soins d'urgence
06DW	Déterminer le rôle de la policière ou du policier dans diverses situations impliquant des jeunes en difficulté ou des jeunes contrevenants.	310-242-AT	Jeunes en difficulté
06DX	Situer le rôle de la policière ou du policier et des autres parties dans le processus judiciaire et la réinsertion sociale.	310-213-AT 310-235-AT	La police dans le système juridique Ressources communautaires
06DY	Interagir avec des clientèles appartenant à diverses communautés culturelles et ethniques.	387-222-AT 310-265-AT	Sociologie liée au travail policier Intervention policière auprès des communautés culturelles, ethniques et autochtones
06DZ	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière de lois du Québec et de règlements municipaux.	310-243-AT	Droit statutaire
06E0	Établir la commission d'un crime.	310-222-AT	Commission des crimes
06E1	Intervenir sur une scène de crime.	310-241-AT	Enquête II
06E2	Se défendre contre des coups frappés.	310-234-AT	Auto-défense

Code	Énoncé de la compétence	N° de cours	Cours contribuant à son développement
06E3	Travailler en partenariat avec diverses ressources communautaires.	310-235-AT	Ressources communautaires
06E4	Intervenir lors d'incendies et autres situations d'urgence.	310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence
06E5	Effectuer des interventions policières d'aide ou d'assistance à l'occasion d'incidents mineurs.	310-231-AT 310-246-AT	Enquête I Stage d'observation
06E6	Se défendre dans des combats corps à corps.	310-234-AT	Auto-défense
06E7	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière pénale.	310-236-AT	Pouvoirs et devoirs
06E8	Concevoir et appliquer des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires.	310-264-AT	Prévention de la criminalité
06E9	Gérer le stress inhérent au travail policier.	310-255-AT 350-226-AT	Situation de crise et stress Interaction et stress liés au travail policier
06EA	Mettre en pratique des techniques spécialisées de communication policière.	310-251-AT	Enquête III
06EB	Intervenir auprès d'une personne ayant un problème de santé mentale ou de toxicomanie.	310-245-AT	Santé mentale et toxicomanie
06EC	Exercer les pouvoirs et les devoirs de la police en matière de sécurité routière.	310-243-AT	Droit statutaire
06EE	Analyser et communiquer une preuve d'infractions pénales.	310-262-AT	Preuve et témoignage à la cour
06EF	Effectuer des interventions policières en rapport avec le tabac, les boissons alcooliques, les drogues ou autres substances.	310-253-AT	Drogues, tabac et boissons alcoolisées
06EG	Conduire un véhicule de façon préventive.	310-254-AT	Conduite préventive
06EH	Maîtriser une personne violente.	310-247-AT	Maîtrise d'une personne violente
06EK	Effectuer des interventions policières liées à la circulation et aux accidents routiers.	310-256-AT	Enquête collision et situation d'urgence
06EL	Intervenir auprès de personnes en état de crise.	310-255-AT	Situation de crise et stress
06EM	Conduire une enquête criminelle de premier niveau.	310-261-AT	Enquête IV : Intégration (ESP)
06F4	Effectuer des interventions policières liées à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou d'une drogue.	310-252-AT	Facultés affaiblies
06F5	Répondre aux exigences physiques propres au travail policier.	109-261-AT	Habiletés physiques

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue